

DÉCLARATION COMMUNE  
DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE  
POURVOYEURS DE TROUPES À LA FINUL

[For an English version, click here](#)

**Le 16 octobre 2024, les ministres de la Défense des États membres de l'Union européenne dont les troupes contribuent à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) se sont réunis par vidéoconférence afin de discuter de la situation au Sud-Liban et de l'action de la FINUL.**

**À l'issue de cette conférence, l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, Malte, les Pays-Bas et la Pologne ont adopté la déclaration suivante :**

« Nous, États membres de l'Union européenne pourvoyeurs de troupes à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), exprimons notre vive inquiétude face à l'escalade de la violence le long de la Ligne bleue et aux récents incidents visant le personnel et les installations de la FINUL.

Nous condamnons la prise pour cible de soldats de la paix de la FINUL, en violation des principes fondamentaux du droit international.

Nous rendons hommage à l'ensemble du personnel de la FINUL pour l'engagement constant et le professionnalisme dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa mission exigeante. Nous encourageons tous les pays contributeurs de troupes à faire preuve de détermination dans l'exécution de leur mandat.

Nous appelons au respect du droit international et à la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies afin de trouver une voie vers la paix et la stabilité de la région.

Nous rappelons que tous les acteurs du conflit ont l'obligation de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens des Nations unies et de respecter à tout moment l'inviolabilité des locaux des Nations unies.

Nous réaffirmons notre engagement total en faveur de la FINUL qui joue un rôle essentiel dans l'accomplissement du mandat du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que force d'observation impartiale.

Nous sommes déterminés à soutenir les forces armées libanaises afin qu'elles contribuent au rétablissement de l'autorité effective de l'État libanais sur l'ensemble de son territoire.

Nous réaffirmons le rôle de la FINUL dans l'accès à l'aide humanitaire et le soutien aux populations civiles, dans le soutien à la désescalade en tant que canal de communication entre les parties et, demain, dans la construction d'un avenir pacifique dans la région.

Nous maintiendrons un contact étroit entre tous les pays contributeurs de troupes et avec les Nations Unies. »

---

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense  
DlCoD**  
Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Varlin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15